Nº 00300 du 23 au 27 novembre 2026

zOOm

« Echec de la COP 31 » : repenser la réponse internationale face aux changements climatiques ?

CHEDS
Savoir - Excellence - Sécurité
Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité

Le Zoom est un document hebdomadaire qui vise à donner un aperçu sur une thématique considérée comme tendance lourde dans la période couverte.

La « pire de toutes les COP » se termine sans accord et avec un retard historique

De mémoire d'activiste, personne n'a jamais assisté à un tel fiasco. A Antalya, la 31e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques s'est clôturée avec plus de quarante-neuf heures de retard. Un record dans l'histoire des COP. Pire, ces interminables prolongations n'auront servi à rien. Cette édition, la première à admettre officiellement l'échec de l'objectif phare des 1,5 °C, a pris fin sans qu'aucun accord n'ait été adopté. Au cœur de toutes ces crispations : la décision dite de couverture. À chaque COP, des résolutions techniques sont adoptées par dizaines. Ces documents sont, pour le grand public comme pour les journalistes couvrant ces conférences, largement incompréhensibles. Pour réussir à transmettre un message politique lisible, les négociateurs travaillent à l'élaboration d'une *« cover decision »*, censée contenir les grands objectifs actés au terme de la conférence. Or, l'ultime version de celle-ci ne mentionne pas la nécessité de sortie des énergies fossiles. L'Arabie saoudite et d'autres États pétroliers s'y sont inlassablement opposés jusqu'à la clôture des débats. Et la présidence a plié : *« Il n'y a pas d'accord sur ce texte »*, a fini par admettre Murat KURUM. « *Cette décision n'est pas adoptée* ».

(Source : https://reporterre.net/La-pire-de-toutes-les-COP-touche-a-sa-fin-sans-accord-et-avec-un-retard-historique)

Après l'impasse de la COP 31, le modèle des négociations vacille

À Antalya, les discussions ont buté sur plusieurs dossiers. Le plus visible concerne la mention explicite des énergies fossiles dans la déclaration finale. L'Union européenne, appuyée par les pays du Pacifique et d'Amérique latine, la réclamait. Les producteurs d'hydrocarbures, avec l'Arabie saoudite en tête, s'y sont opposés. Résultat, cette mention ne figurait pas dans le texte proposé par les organisateurs. Les délégations se sont, également, affrontées sur les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et sur le choix des mots entourant le captage de carbone. Cette technologie est défendue par le secteur fossile, tandis que d'autres la jugent coûteuse et peu efficace. Pour les pays les plus pauvres, l'autre échec tient à l'absence de progrès sur la finance climatique. Il s'agit des moyens attendus pour financer la transition énergétique et l'adaptation aux catastrophes liées au réchauffement ou aggravées par celui-ci. Malgré tout, pas mal de parties prenantes continuent de défendre les *COP*. Leur force tient à leur format unique, où pratiquement tous les pays sont conviés et pèsent théoriquement du même poids dans les débats.

(Source : https://www.24matins.fr/apres-limpasse-de-la-cop31-le-modele-des-negociations-vacille-1424621)

La COP 31 s'est achevée sans accord formel : et maintenant ?

Certains représentants de la société civile ont qualifié le sommet sur le climat de cette année de *« pire COP de tous les temps »*. Le secrétaire général sortant de l'ONU, Antonio GUTERRES, en a imputé la responsabilité aux « *intérêts puissants liés aux énergies fossiles* », notamment les exportateurs de combustibles fossiles et les lobbyistes des grandes entreprises. Certains pays réclament une réforme urgente des négociations, longtemps paralysées par des droits de veto et déconnectées de la science. Malheureusement, toute modification des procédures officielles de vote nécessiterait elle-même une décision prise par consensus. Le consensus est difficile à atteindre, mais il est puissant. La force de l'accord de Paris tient au fait qu'il reflète le point de vue de presque tous les pays. Le président de la COP 31, Murat KURUM, a ouvert le sommet en exprimant l'espoir que les négociations de cette année laissent en héritage « *le travail en commun* ». C'était un faux espoir. Un espoir plus réaliste serait que l'effondrement du consensus constitue le choc dont le monde a besoin pour changer de cap.

(Source : https://theconversation.com/la-cop31-sest-achevee-sans-accord-formel-et-maintenant-297342)

Les COP servent-elles encore à quelque chose ?

Peut-on pour autant se passer de ces conférences ? Pour Stefan AYKUT, sociologue spécialiste de la gouvernance climatique, des négociations internationales et des transformations écologiques, elles demeurent, malgré tout, des « *arènes de lutte* », des lieux d'expression des désaccords et des « *loupes grossissantes permettant de voir les questions que pose la lutte climatique, plutôt que le lieu de leurs résolutions* ». Gaïa FEBVRE, responsable des politiques internationales au Réseau Action Climat (RAC), abonde : « *Les COP permettent aussi d'amplifier des voix autrement marginalisées sur l'échelle diplomatique* », en référence aux petites nations et aux pays du Sud. Difficile, par conséquent, de faire sans les COP pour ces observateurs, malgré l'hypocrisie de certains États membres qui, en parallèle de leur participation, soutiennent ou financent les industries fossiles. Pour certains chercheurs affiliés au *Climate Social Science Network*, les COP sont même devenues un « *terrain fertile à l'obstruction climatique* », c'est-à-dire à une « *multitude de stratégies d'influence, parfois discrètes, qui contribuent à ralentir, réorienter ou retarder l'action climatique* », selon la définition de leur réseau.

(Source : https://www.socialter.fr/article/cop-changement-climatique-cop31-lobbying-industries-fossiles-utilite-accords-internationaux)

Quel avenir pour les discussions climatiques après l'échec de la COP 31 ?

La plupart des parties prenantes et observateurs conviennent que les COP restent importantes en raison de leur format unique, où tous les pays du monde sont virtuellement conviés et ont le même poids dans les débats. Si la formule ne doit pas être abandonnée, les demandes d'actions sous d'autres formes se font de plus en plus entendre, notamment sous la forme d'actions en justice. Cette voie est déjà suivie avec un avis de la Cour internationale de justice (CIJ) estimant que les États ont l'obligation légale de combattre le changement climatique. « *Si les négociations n'accouchent pas de ce dont les États ont besoin, ceux-ci envisageront certainement de se tourner vers la CIJ et d'autres tribunaux internationaux* », dit Harj NARULLA, avocat international qui a conseillé les îles Salomon à la COP 31. D'autres espèrent que l'idée d'accords hors du cadre COP fasse son chemin, à l'image du sommet sur la sortie des énergies fossiles de Santa Marta, en Colombie. Cette conférence est née de la COP 30 au Brésil pour les pays désireux de s'affranchir du consensus. Le ministre australien Chris BOWEN relève, lui aussi, l'intérêt du sommet de Santa Marta : même s'il « *ne remplace pas la COP. C'est juste une autre façon de la faire* ».

(Source : https://www.laprovence.com/article/france-monde/1533424432024715/quel-avenir-pour-les-discussions-climatiques-apres-lechec-de-la-cop31)

Nb: le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.